

**Discours de S.E. Mme Laura Baeza
Ambassadeur de l'UE en Tunisie**

**Séminaire de lancement du Jumelage
" Appui institutionnel au renforcement des capacités de
l'Institut National de la Météorologie "**

23 février 2016 - Tunis

Monsieur le Ministre du Transport,

Monsieur l'Ambassadeur de France en Tunisie

Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Météorologie

Monsieur le Directeur Général de Météo France

Mesdames et Messieurs,

Chers invités,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier chaleureusement de m'avoir invitée à prononcer quelques mots, au nom de l'Union européenne, dans le cadre de ce séminaire de lancement du Jumelage intitulé " Appui institutionnel au renforcement des capacités de l'Institut National de la Météorologie ".

Je souhaite rappeler que ce jumelage est financé à travers le Programme d'appui à l'accord d'association entre l'Union européenne et la Tunisie, communément nommé par son acronyme P3A .

Ce programme, particulièrement actif, est au cœur des relations de coopération entre l'Union européenne et la Tunisie et témoigne du bon état de santé de celles-ci.

Il contribue à la mise en œuvre de l'Accord d'Association et à la réalisation des objectifs inscrits au Plan d'Action de Voisinage, convenus entre la Tunisie et l'Union européenne.

Ceci se fait, à travers le renforcement des capacités des administrations et des institutions publiques.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Les défis énormes que les changements climatiques posent aux sociétés modernes ont été largement débattus lors de la dernière conférence des parties à l'Accord cadre des Nations Unies sur le changement climatique qui s'est tenu à Paris en décembre 2015, la COP21.

L'Accord de Paris est un succès historique pour la communauté internationale et l'Union européenne a été un acteur majeur de son adoption.

Il établit un nouveau cadre pour la mise en œuvre des politiques nationales, avec des objectifs communs à long terme et un processus multilatéral favorisant une démarche fondée sur une plus forte ambition et sur la transparence.

En ce sens, l'accord de Paris marque un véritable tournant : on passe de l'action de quelques-uns à une action collective.

Cet accord envoie en même temps un signal fort aux investisseurs, au secteur privé, aux politiques et aux citoyens: nous sommes entrés dans une transition globale vers une économie à basse intensité de carbone et basée sur une énergie propre.

L'accord établit également un plan d'action mondial en vue d'éviter un dérèglement climatique dangereux, en maintenant le réchauffement global bien en dessous de 2 degrés, et en menant des efforts poussés pour limiter l'augmentation de la température en dessous de 1,5 degrés.

Ces objectifs sont importants pour tous les pays de la planète et en particulier pour ceux de la Méditerranée où les effets nocifs induits par les changements climatiques sont particulièrement sévères.

Pour ce qui concerne la Tunisie, le pays est exposé à plusieurs risques de catastrophes naturelles, en particulier des orages violents, des sécheresses et des inondations.

Ces phénomènes, lorsqu'ils se manifestent, occasionnent des dégâts importants sur les populations, les infrastructures civiles et les habitats naturels.

Ils sont dus à des conditions météorologiques extrêmes, avec un lien probable avec les changements climatiques.

C'est dans ce contexte que l'Union européenne a choisi d'appuyer l'Institut National de la Météorologie, l'INM, à travers le jumelage qui vous sera présenté au cours de cette matinée.

Ce jumelage permettra en effet de renforcer les compétences de l'INM pour qu'il puisse offrir au citoyen tunisien un service de qualité, orienté vers la sécurité civile et la prévention des risques majeurs.

Doté d'un million trois cent cinquante mille euros, il bénéficie d'un partenariat hautement qualifié, s'agissant de Météo France, opérateur français chargé de la prévision et de l'étude des phénomènes météorologiques.

Je me félicite d'ores et déjà de ce partenariat entre l'Institut National de la Météorologie et Météo France et suis persuadée que le travail que vous réaliserez ensemble au cours de ces 30 mois de travail sera particulièrement fructueux.

Le projet est, entre autres, appelé à accompagner la mise en place d'un système d'alerte précoce pour la gestion des risques liés aux phénomènes extrêmes climatiques.

Cette activité implique la participation d'un nombre relativement important de partenaires institutionnels tunisiens.

Pour cela, je m'adresse à vous, Monsieur le Ministre, pour que soit assuré l'appui nécessaire pour constituer un groupe de travail qualifié et motivé, capable de mener à bien et dans les délais cette activité stratégique pour le pays.

Le travail devant vous est important si l'on considère que le projet met à disposition de la Tunisie l'équivalent de 490 jours de travail d'experts français.

En conclusion, je tiens à remercier l'équipe de l'Unité de gestion P3A, et en particulier son Directeur, Monsieur Salem Akrouf, qui a su mener à bien la préparation de ce jumelage, comme des dizaines d'autres d'ailleurs, d'une manière professionnelle et dans le respect des intérêts des deux parties, Tunisie et Union européenne.

Je souhaite aussi adresser mes encouragements les plus chaleureux aux chevilles ouvrières de ce jumelage, notamment au Conseiller résident de jumelage, M. Dominique DAVRINCHE, ainsi qu'à son homologue tunisien, M. Hichem FEHRI.

Je vous souhaite à vous tous un bon travail.

Merci

* * *